



Policy 9.2

LIFE MEMBERSHIP

Revised January 2013

1. Life Membership in the Army Cadet League of Canada is governed by Article 2.08 of By-Law 9 (August 2011).
2. Any member in good standing of The Army Cadet League of Canada at the National or a Provincial/Territorial Branch may be nominated for National Life Membership.
3. Candidates for Life Membership will be considered from those members who have provided an outstanding contribution in any of the following areas:
 - Rendered outstanding service to the Army Cadet League of Canada; or
 - Served on a National or Branch Executive Committee; or
 - Been awarded the Executive or Governor of the Year Award; or is
 - A founding Member of a Provincial/ Territorial Branch; or
 - Provided outstanding leadership in the Provincial/Territorial Branches.
4. Any member may make nominations to the branch president where the nominee is a member. This nomination should be in the form of a "citation". The national office will solicit nominations annually in advance of the annual general meeting and a nomination form is included in the notification package sent to each branch. If the branch approves the nomination, the branch president will complete the form and attach the citation. Branches must contact nominees to ensure that they are willing to accept the appointment. Provincial vice-presidents on the national council should be prepared to justify the nomination and to answer questions from council when the nomination is tabled.
5. Successful nominees will be advised by the National President. A suitable certificate will be prepared by the National office and will include an engraved brass metal membership card in the format pictured on the next page, and will be accompanied by a letter of congratulations by the National President.

See sample of card on next page

Politique 9.2

MEMBRES A VIE

Révisé : janvier 2013

1. L'article 2.08 du règlement 9 gouverne les membres à vie de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada comme suit :
2. Tout membre en règle de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada au niveau national ou d'une division provinciale ou territoriale peut être nommé membre à vie national.
3. Les candidats en nomination comme membre à vie seront considérés à partir des membres qui auront apporté une contribution exceptionnelle dans un des domaines suivants :
 - Rendre un service exceptionnel à la Ligue des cadets de l'Armée du Canada ; ou
 - Avoir servi sur le Comité exécutif national ou d'une division ; ou
 - Avoir reçu le prix de l'exécutif ou d'administrateur de l'année ; ou
 - Être un membre fondateur d'une division provinciale ou territoriale ; ou
 - Faire preuve d'un leadership exceptionnel dans les divisions provinciales ou territoriales.
4. Tout membre peut proposer une nomination auprès du président de la division dans laquelle la personne nominée est un membre. Cette nomination devrait prendre la forme d'une citation. Le bureau national sollicite annuellement des nominations, avant l'assemblée générale annuelle, et un formulaire de nomination est inclus dans la trousse de mise en candidature envoyée à chacune des divisions. Si la division approuve la nomination, le président de la division complètera le formulaire et le joindra à la citation. Les nominés doivent être contactés par un membre de cette division pour s'assurer qu'ils sont intéressés à accepter la nomination. Les vice-présidents provinciaux sur le conseil national devraient être en mesure de justifier la nomination et répondre aux questions du conseil.
5. Une fois que les nominations sont approuvées, les individus nominés seront contactés par le Président National. Un certificat officiel sera préparé au bureau National et inclura une carte de membre en métal gravée, semblable à celle démontré sur la page suivante. Ceci sera accompagné par une lettre de félicitations présenté par le Président National

Voir un exemple de la carte à la page suivante



LIFE MEMBERSHIP – MEMBRE À VIE

*The Army Cadet League of Canada
La Ligue des Cadets de l'Armée du Canada*

Name/Nom : *M. Jean Doe*

Province : *Province of Life Member*

Date : *Card issued on*

Signature of President

President / Président